

M. Knowles: Madame le Président, nous voulons bien que les bills sur le Tarif des douanes soient présentés aujourd'hui et nous avons également accepté de renvoyer celui qui est plus compliqué, après qu'il aura subi la deuxième lecture la semaine prochaine, au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

● (1510)

A plusieurs reprises depuis le début de la session, le ministre a parlé le jeudi du projet de loi sur la liberté d'information. Il semble l'avoir oublié. Pourquoi ne le met-on pas en discussion pour le renvoyer au comité avant Noël? Ce sera peut-être mieux que le bill sur les juges.

M. Pinard: Madame le Président, le député comprend que si nous ajournons le 19 décembre, il ne nous reste que sept jours. Je me suis entretenu ce matin avec lui et avec mon autre collègue du parti conservateur. Nous avons parlé des divers projets de loi. Il est incontestable que nous accordons une grande importance au projet de loi sur l'accès à l'information, mais je ne crois pas qu'on puisse dire, parce que nous ne sommes pas en mesure de l'étudier rapidement avant Noël, que nous ne lui accordons pas la priorité voulue.

Je voudrais affirmer sans ambages que nous jugeons cette mesure très importante, mais au cours de la semaine dernière ou de la semaine précédente un député a dit à la Chambre que nous ne pourrions faire subir au bill la deuxième lecture en un seul jour. Cela dit, il ne serait pas raisonnable, je crois, de consacrer plus d'un ou deux jours à l'étape de la deuxième lecture du bill, car nous ne pourrions pas alors envoyer d'autres mesures législatives aux comités. C'est pourquoi nous croyons qu'il sera difficile durant les sept prochains jours de faire franchir au bill l'étape de la deuxième lecture. Toutefois, je veux confirmer au député qu'après le congé de Noël, nous veillerons à ce que le projet de loi soit rapidement renvoyé au comité et je réclamerai à cet égard la collaboration des partis d'en face.

Mme le Président: Les députés ont entendu le président du Conseil privé (M. Pinard) proposer que les premiers articles mis en discussion sous la rubrique des ordres inscrits au nom du gouvernement soient les avis de motion nos 6, 7 et 16 des voies et moyens et le projet de loi en découlant qui, après la deuxième lecture, seront renvoyés au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques. La motion est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

Mme le Président: Il en est ainsi ordonné.

MOTION D'AJOURNEMENT AUX TERMES DE L'ARTICLE 26 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LES FINANCES

LES RÉPERCUSSIONS DE LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 26 du Règlement par suite

Questions au Feuilleton

de la nouvelle très inquiétante que nous avons apprise aujourd'hui, à savoir que la Banque du Canada porte son taux d'intérêt à un niveau record de 16.14 p. 100. Par conséquent, en conformité de l'article 26 du Règlement, je demande à proposer, avec l'appui du député de Broadview-Greenwood (M. Rae), l'ajournement de la Chambre en vue de la discussion d'une affaire déterminée et importante dont l'étude s'impose d'urgence, soit l'annonce faite aujourd'hui par la Banque du Canada et approuvée par le gouvernement, d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt, qui atteindront ainsi un niveau sans précédent, compromettant par le fait même la survie de la plupart des secteurs de l'économie canadienne, de même que la possibilité pour les familles canadiennes de faire face aux dépenses de première nécessité, ce qui laisse présager pour cet hiver les pires taux d'inflation et de chômage jamais vus depuis la Seconde Guerre mondiale.

Mme le Président: Le député d'Oshawa (M. Broadbent) m'a donné l'avis requis aux termes de l'article 26 du Règlement. J'ai examiné sa déclaration et j'ai constaté que le problème qu'il soulève est manifestement de la plus haute importance. Il s'agit d'une question qui présente indéniablement une certaine urgence. D'autre part, je suis certaine que c'est une question qui préoccupe constamment tous les députés.

Comme on sait, les taux d'intérêt ont beaucoup fluctué ces derniers mois, et la Banque du Canada vient d'annoncer aujourd'hui une nouvelle hausse. La conclusion s'impose: il s'agit d'un problème qui se pose en permanence. Il suffit pour le prouver d'évoquer les nombreuses motions proposées ces derniers temps aux termes de l'article 43 du Règlement, ainsi que les nombreuses questions que l'on a posées au ministre des Finances (M. MacEachen) ou à d'autres ministres, justement à ce sujet. Le fait que la Chambre se penche déjà sur cette question depuis un certain temps prouve à la présidence qu'il s'agit d'un problème persistant, et dans cette optique, il ne me semble pas se conformer aux dispositions de l'article 26 du Règlement.

C'est pourquoi je regrette beaucoup de devoir dire qu'il est impossible à l'heure actuelle de saisir la Chambre de la motion proposée par le député d'Oshawa.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, on répond aujourd'hui aux questions suivantes: 1490, 1629, 1657 et 1668.